

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 95 - Septembre 2008

En 2005, 515 000 immigrés résident en Rhône-Alpes. Algérie, Italie, Portugal et Maroc sont les principaux pays d'origine. 13 % des immigrés sont installés dans la région depuis moins de 5 ans. Les femmes sont désormais aussi nombreuses que les hommes et le vieillissement se stabilise. Les immigrés sont plus nombreux parmi les 30-59 ans. Ils sont plus diplômés qu'en 1999 mais moins que les autres rhônalpins.

Nellie Rodriguez

515 000 immigrés en Rhône-Alpes

En 2005, 515 000 immigrés résident en Rhône-Alpes ⁽¹⁾. On compte dans cette catégorie, les personnes nées à l'étranger sous une nationalité étrangère. Nombre d'entre elles ont pu acquérir la nationalité française depuis. Ainsi, en 2005, 210 000 immigrés sont de nationalité française, soit 41 % contre 37 % en 1999. Tout immigré n'est donc pas forcément de nationalité étrangère et réciproquement (voir méthodologie). Avec 8,9 % d'immigrés contre 8,2 % en 1999, Rhône-Alpes se situe au dessus de la moyenne

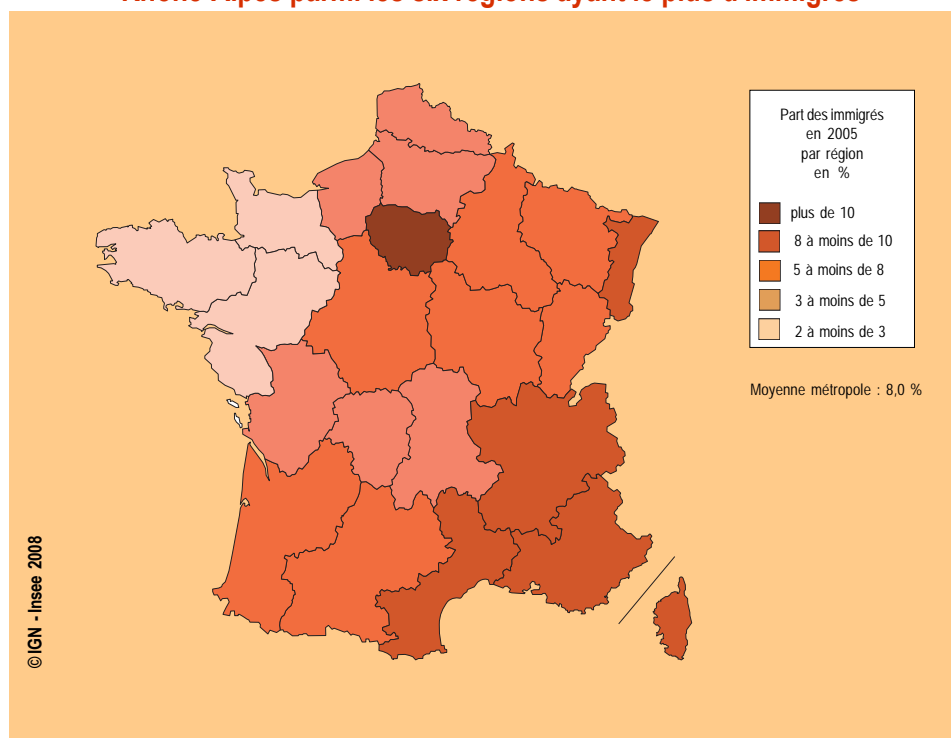
métropolitaine (8,0 %) et demeure en 6^{ème} position derrière l'Île-de-France, l'Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et la Corse. La part des immigrés augmente, mais la progression régionale depuis 1999 est plus faible qu'au niveau national.

Au 1^{er} janvier 2005, une majorité d'immigrés résidant en Rhône-Alpes est née en Europe ⁽²⁾ (44 % contre 36 % en moyenne nationale) ou en Afrique (39 % contre 42 %).

⁽¹⁾ Les résultats présentés dans cette étude ne concernent que la population des ménages (cf. définition)

⁽²⁾ Europe : comprend l'Union européenne et les autres pays d'Europe, dont notamment la Suisse.

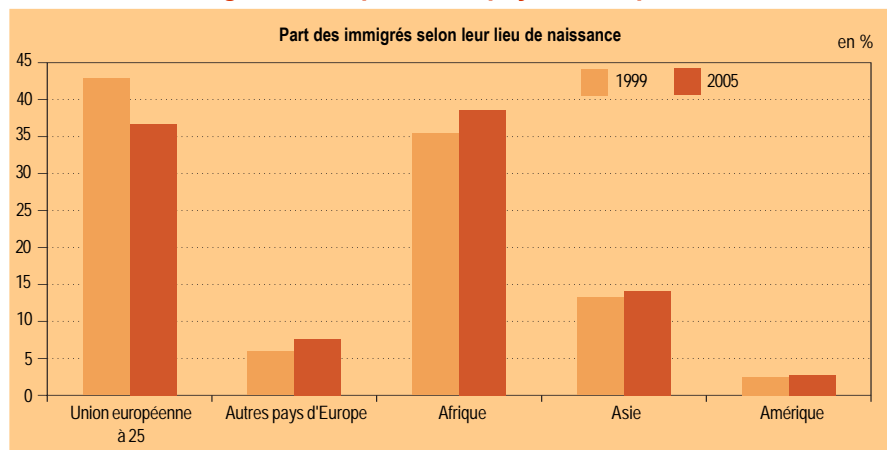
Rhône-Alpes parmi les six régions ayant le plus d'immigrés



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ». À la même rubrique se trouvent des données complémentaires.

Hausse des immigrés d'Afrique et des pays d'Europe hors UE



Champ : population des ménages

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Huit immigrés sur dix viennent d'Europe et d'Afrique

Parmi les immigrés européens, 83 % sont nés dans un pays de l'Union européenne⁽³⁾. Leur part diminue depuis 1999 où 49 % des immigrés étaient d'origine européenne dont 88 % en provenance d'un pays de l'Union⁽³⁾. Les immigrés d'Espagne ou d'Italie voient leur nombre se réduire sensiblement du fait des décès au sein de leur population vieillissante et du faible effectif de nouveaux arrivants.

En revanche, les immigrés d'Afrique sont plus nombreux en 2005 qu'ils ne l'étaient en 1999 (39 % contre 35 %). Le Maghreb est le plus fortement représenté au sein de ce continent. Cette population a pris de l'ampleur entre 1999 et 2005 passant de 31 % des immigrés à 33 %.

Par ailleurs, le nombre de personnes venues d'Asie a également augmenté entre 1999 et 2005 (passant de 13 % à 14 %). On assiste ainsi à une mondialisation des arrivées. Même si les effectifs sont faibles, c'est de l'Europe hors Union, de l'Afrique hors Maghreb et des autres continents que viennent les plus fortes progressions.

Ainsi, les quatre pays les plus représentés sont l'Algérie, l'Italie, qui malgré une baisse depuis 1999 demeure le deuxième pays de provenance des immigrés, le Portugal et le Maroc. Les immigrés d'origine italienne et algérienne sont plus présents en Rhône-Alpes qu'au niveau national (respectivement 13 % contre 7 % et 18 % contre 13 %). En revanche, les migrants marocains et portugais le sont moins (9 % contre 13 % et 11 % contre 12 %).

Après ce quatuor de tête, la Turquie (7 % des immigrés), la Tunisie (6 %), l'Espagne (6 %) et la Suisse (4 %) font partie des huit principaux pays de naissance des immigrés. En raison du caractère frontalier de la région, les immigrés originaires de Suisse sont ainsi quatre fois plus présents en Rhône-Alpes qu'en métropole (1 % des immigrés au niveau national).

Au 1^{er} janvier 2005, près de 67 000 immigrés (âgés de 4 ans ou plus) sont installés en Rhône-Alpes depuis moins de 5 ans. Ils représentent ainsi, comme au niveau national, 13 % des immigrés de la région.

Plus d'un immigré sur dix arrivé en France depuis 2000 s'est ainsi installé en Rhône-Alpes. La région se situe en deuxième position pour les nouveaux arrivants derrière l'Île-de-France, ce qui est conforme à son poids démographique.

Parmi les nouveaux arrivants de 2000 à 2005, 27 700 sont nés en Europe. Ceux des pays d'Afrique, natis le plus souvent du Maghreb, sont également bien présents, avec 24 400 arrivants. L'Algérie se situe en première position des arrivées récentes (10 100). Celles-ci représentent ainsi 11 % des immigrés algériens. C'est parmi les immigrés du Royaume-Uni que le poids des nouveaux arrivants est le plus fort (35 %), bien que cette population reste faiblement représentée en Rhône-Alpes.

Parallèlement, la région se distingue des autres par un flux d'immigration suisse récente. Plus du quart des immigrés suisses n'était pas présent en Rhône-Alpes en 2000. Ce phénomène déjà observé en 1999 s'amplifie progressivement pour plusieurs raisons. Les prix de l'immobilier sont plus attractifs du côté français de la frontière. Par ailleurs, les accords bilatéraux franco-suisses institués en 2002 favorisent une libre circulation des personnes de part et d'autre de la frontière, afin d'ouvrir de manière progressive le marché du travail suisse aux ressortissants européens, et le marché européen aux travailleurs suisses.

Les immigrés en provenance d'Amérique, bien que leur poids soit faible, s'installent progressivement en Rhône-Alpes : ils ne représentent cependant que 3 % des immigrés mais 7 % des nouveaux arrivants.

⁽³⁾ Union européenne à 25 pays.

Évolution du nombre d'immigrés depuis 1999

Le nombre d'immigrés en Rhône-Alpes est estimé à 515 000 personnes en 2005. Ils étaient 452 000 d'après le recensement de 1999.

Entre ces dates, le nombre d'immigrés résidant sur le territoire évolue en fonction des décès et des entrées-sorties. Un premier examen des données des différents recensements et d'autres données disponibles sur les décès et les entrées conduit à penser que le recensement de 1999 a sous-estimé le nombre d'immigrés. La hausse calculée sur la période 1999-2005 correspond à une situation bien réelle, mais peut-être pour partie surestimée. En proportion, les données de 1999 et 2005 restent comparables.

Dorénavant autant de femmes que d'hommes

Le vieillissement et la féminisation de la population immigrée se stabilisent depuis 1999. La féminisation, commencée au début des années 70 avec la fin de l'immigration de main d'œuvre (essentiellement masculine) conjuguée aux mesures de regroupement familial, s'est arrêtée. Les femmes immigrées sont désormais aussi nombreuses que les hommes. Mais l'équilibre homme-femme diffère selon les âges : les femmes immigrées sont majoritaires parmi les 15-50 ans, et, du fait de leur mortalité plus tardive, parmi les plus de 75 ans. C'est le contraire entre 50 et 75 ans où les hommes sont plus nombreux.

La population immigrée est plus âgée que la moyenne : les plus jeunes sont peu nombreux puisque les immigrés ne naissent pas en France et que peu d'enfants ont été concernés par le regroupement familial, procédure plus souvent utilisée pour les conjoints. Ainsi, tous âges confondus, les immigrés représentent 8,9 % de la population des ménages mais seulement 2,5 % chez les moins de 15 ans. Leur part est la plus forte parmi les 30-59 ans (11 %). C'est donc aux âges d'activité que les immigrés sont les plus nombreux : 55 % d'entre eux ont entre 30 et 59 ans. La pyramide des âges de la population immigrée a ainsi une forme de toupie : sa base s'élargit progressivement, pour atteindre son maximum vers 50 ans et diminue après ces âges. Néanmoins, contrairement à l'âge moyen des personnes non-immigrées, celui des immigrés a diminué légèrement entre 1999 et 2005, passant de 47 à 46 ans, contre une stabilité à 38 ans pour la population régionale. Les arrivées récentes ont globalement compensé le vieillissement des populations plus anciennes sur le territoire.

Le niveau de formation s'élève au fil des générations pour les immigrés comme pour l'ensemble de la population. En 2005, les immigrés

non diplômés sont relativement moins nombreux qu'en 1999 (55 % de non diplômés ou CEP⁽⁴⁾ contre 58 %). Parallèlement, la proportion de diplômés du baccalauréat ou de titulaires de l'enseignement supérieur s'élève : 26 % des immigrés possèdent un de ces diplômes en 2005 contre 20 % en 1999. Cette hausse s'explique par un effet de génération. Ainsi, six immigrés sur dix, âgés de 15 à 29 ans et ayant terminé leurs études, sont titulaires au moins d'un BEPC, contre seulement deux sur dix parmi les plus de 60 ans. De même, la part des détenteurs du seul baccalauréat est de deux sur dix parmi les 15-29 ans alors qu'il est de moins de un sur dix parmi les immigrés de plus de 60 ans.

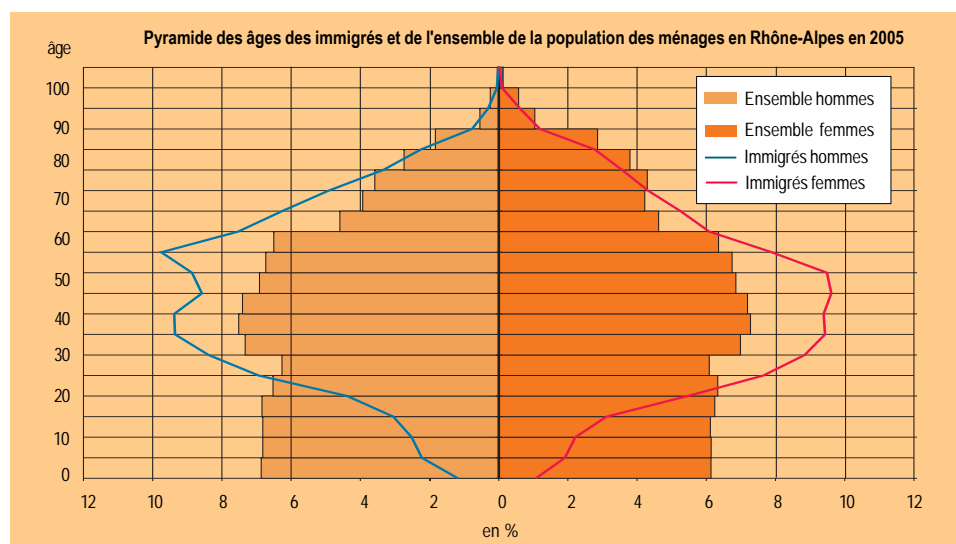
De façon similaire, les immigrés récents, installés en Rhône-Alpes depuis moins de 5 ans et qui ont terminé leurs études, sont en moyenne plus diplômés que les immigrés plus anciens. En effet, plus de la moitié des nouveaux arrivants sont bacheliers ou diplômés du supérieur contre un quart pour l'ensemble des immigrés. Cette différence, également constatée dans toutes les régions, s'explique par la structure par âge des nouveaux arrivants, souvent plus jeunes.

Cependant, les immigrés de Rhône-Alpes sont en moyenne moins diplômés que l'ensemble de la population régionale. En effet, 31 % des rhônalpins sont non diplômés (contre 55 % pour les immigrés) et 39 % ont un diplôme de niveau baccalauréat ou études supérieures (contre 26 %). Les immigrés sont également moins diplômés en Rhône-Alpes qu'au niveau national. Ainsi, en France, 30 % des immigrés ont un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, soit 4 points de plus que ceux de Rhône-Alpes. Le niveau de qualification des emplois occupés par la population immigrée dans la région est sans doute l'un des facteurs explicatifs de cet écart.

⁽⁴⁾ CEP : certificat d'études primaires

Plus de diplômés qu'en 1999 mais encore moins que la moyenne

Une majorité d'immigrés à l'âge actif



Champ : population des ménages

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

La répartition des immigrés diplômés par sexe est la même que celle de la population rhônalpine, sauf pour les diplômes supérieurs. Comme pour la population régionale, la part des sans diplômes est plus élevée chez les femmes immigrées (58 %) que chez les hommes (52 %). En revanche, les

femmes immigrées demeurent légèrement moins diplômées que les hommes (16 % d'hommes diplômés du supérieur contre 15 % pour les femmes) alors que c'est l'inverse dans la population totale (23 et 24 %). ■

Méthodologie

Les résultats présentés dans cette publication proviennent d'estimations réalisées à partir des cumuls de trois années d'enquêtes annuelles de recensement : 2004, 2005 et 2006. Les résultats ainsi obtenus peuvent s'interpréter comme décrivant une situation moyenne au 1^{er} janvier 2005. La nouvelle méthode de recensement, mise en œuvre depuis 2004 est une technique d'enquêtes annuelles remplaçant le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans jusqu'en 1999. Cette méthode distingue les communes de moins de 10 000 habitants, recensées une fois tous les cinq ans par roulement, des communes de plus de

10 000 habitants recensées chaque année à hauteur d'environ 8 % de leur population.

Le concept de population mis en œuvre dans les recensements français et dans les estimations de population est celui de la population résidente : sont comptées les personnes qui séjournent plus de six mois par an sur le territoire. À ce titre, les immigrants clandestins ont vocation à être comptabilisés dans la population. Cependant, les recensements n'échappent pas à des omissions, sans doute plus fréquentes pour les personnes en situation irrégulière sans qu'on puisse toutefois donner d'indications chiffrées.

Définitions

Immigré : personne résidant en France, née de nationalité étrangère dans un pays étranger.

Étranger : personne résidant en France et n'ayant pas la nationalité française.

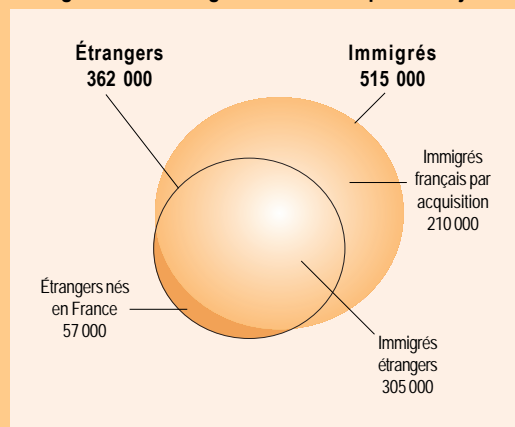
Âge : il s'agit de l'âge révolu au moment du recensement.

Diplôme : est considéré ici le dernier diplôme obtenu par l'ensemble des personnes de la population des ménages âgées de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

Population des ménages : comprend l'ensemble des personnes partageant le même logement, non forcément apparentées (cohabitation par exemple). Le champ étudié ici exclut donc la population résidant dans des communautés (maisons de retraite, foyers de travailleurs...) et des habitations mobiles.

Les immigrés appartenant à un ménage représentent environ 96 % de l'ensemble de la population immigrée de Rhône-Alpes en 1999.

Les immigrés et les étrangers en Rhône-Alpes au 1^{er} janvier 2005



Champ : population des ménages

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, Septembre 2008
© Insee 2008 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004", *Insee Première* n°1098, août 2006.
- "Les immigrés en France", *Insee Références*, 2005.

- "Atlas des populations immigrées en Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes, *Les Dossiers* n°150, juin 2005.
- "Une population immigrée aux multiples visages", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n°39, juin 2005.